

« Souvenirs de saltimbanques » **Mike et Riké de Sinsémilia**

le 8 mars à l'Espace Henri Matisse



Sommaire

mars 2024



4



7



12



14

Directeur de la publication
François Nebout

MAIRIE DE SOYAUX
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOYAUX
16025 ANGOULEME CEDEX
Tél. : 05.45.97.83.50
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr

Conception édition
Agence MBA
12 bis rue de l'Intendant Foucault
86000 POITIERS
contact@agencemba.fr
05 49 03 53 53
www.agencemba.fr

Crédits photos et illustrations
Agence Encore Design & Communication
www.truffandier-photo.com

Tirage
5500 exemplaires
Imprimé sur papier Recygal Matt 100% recyclé
Megatop imprimerie

4 SOYAUX PROTÈGE

- Zoom sur la politique environnementale de la Commune
- Vous avez un projet d'urbanisme ?
- Jardins familiaux : encore des disponibilités !

7 SOYAUX ACCOMPAGNE

- Nouveaux commerçants : ils dynamisent Soyaux
- Cité Éducative : bilan et perspectives

9 SOYAUX SE TRANSFORME

- Relance du Contrat Local de Santé
- Participation des habitants et projets communs
- Trois élus rejoignent la majorité

12 SOYAUX S'ENGAGE

- Votre agenda

14 SOYAUX VOUS DONNE LA PAROLE

- Paroles de nouveaux sojaldiciens
- Conseil de développement de GrandAngoulême : votre regard sur le territoire de demain
- Tribunes de l'opposition

16 SOYAUX UTILE



Soucieuse de mettre en œuvre localement des actions pour faire avancer la transition écologique et répondre à l'objectif national de neutralité carbone d'ici 2050, la municipalité déploie un panel d'actions pour traduire son ambition environnementale : rénovation énergétique, santé environnementale, préservation de la biodiversité, mobilités douces... Vous trouverez un dossier dédié aux actions développées en la matière à l'intérieur de ce Mag' municipal (p.4 et 5).

L'intégration de trois Conseillers à la majorité municipale se traduit par la création de nouvelles délégations : les mobilités douces ; le handicap dans toutes ses dimensions et l'emploi/insertion. Je me réjouis de cet accord de coopération entre la majorité municipale et les élus du Groupe DéCIdes qui œuvrent désormais à nos côtés pour faire avancer les projets communaux. A mon sens, c'est bien là l'essentiel !

Au moment où tant de Communes souffrent d'un manque de dynamisme commercial, Soyaux accueille des nouveaux commerçants. Nous avons recueilli leur témoignage sur leur récente installation communale (p.7) et nous leur souhaitons la bienvenue.

La proximité est au cœur de notre action municipale. Aussi, je vous donne rendez-vous le 23 mai (salle du Conseil de la Mairie), le 11 juin (salle du Conseil de la Mairie), et le 19 juin (Auditorium de Soëlys) prochains à 19h pour des rencontres citoyennes qui nous permettront de balayer ensemble les projets en cours et/ou à venir dans les différents secteurs de la Commune (+ d'infos p.10 de ce Mag'). Vous pourrez également participer aux nombreux diagnostics en marchant, avec vos élus, afin de signaler les problèmes quotidiens auxquels vous pourriez être confronté(e)s dans votre quartier (+ d'infos p.10 de ce Mag') ou bien répondre à l'enquête sur le Cadre de Vie, actuellement en cours.

Je vous souhaite une bonne lecture.

François Nebout



Retrouvez
la présentation
de notre Commune
en vidéo !





Zoom sur la politique environnementale de la Commune

En lien avec les objectifs de développement durable ONU, la politique environnementale de la commune s'appuie sur quatre grands piliers : la rénovation énergétique, la préservation de la santé environnementale, la préservation de la biodiversité et le déploiement de schéma en faveur des mobilités douces.

Rénovation énergétique

Les résultats du Schéma Directeur Énergie, visant à respecter les objectifs définis par le Dispositif Éco-Énergie Tertiaire (DEET), à savoir des diminutions de consommations énergétiques de - 40 % à l'échéance 2030, - 50 % en 2040 et - 60 % en 2050, ont été validés en fin d'année 2023.

Ils s'appuient sur les audits énergétiques réalisés sur une partie des sites et les entretiens menés avec les entités concernées par la stratégie patrimoniale.

De manière générale, la réalisation des travaux de rénovation énergétique permet à la fois d'atteindre les objectifs réglementaires et d'améliorer la qualité de vie des usagers au quotidien, tout en diminuant les charges qu'ils supportent et ainsi d'augmenter la valeur patrimoniale des sites.

Des actions concrètes

Au quotidien, ces travaux participeront activement à l'optimisation du confort des occupants (thermique, luminosité, moindre vétusté...) et à l'amélioration de la qualité de l'air intérieur.

Exemples d'actions qui vont être réalisées :

- ▶ Gestion et modernisation du pilotage du bâtiment (chauffage, ventilation, éclairage...)
- ▶ Travaux sur le bâti (isolation intérieure, extérieure, menuiseries...)
- ▶ Travaux sur le système (chaudières, ventilation...)

En parallèle, des mesures de sensibilisation sur les usages des habitants seront menées. Le comportement des occupants participe fortement à la performance énergétique des bâtiments, entre 5 % à 10 % des consommations d'énergie des bâtiments.

Newsletter et guides « Éco-gestes »

Pour accompagner cette démarche, la Commune a adopté une Autorisation de Programme / Crédit de Paiement (APCP) de 3 millions d'euros sur 6 ans, afin d'atteindre une baisse des consommations sur ses bâtiments d'un niveau de 40 % à l'horizon de 2040.

Le plan d'actions précis et localisé sera affiné au 1^{er} semestre. Des subventions auprès de différents financeurs sont sollicitées pour baisser les restes à charge de la Commune.

La Ville de Soyaux a mis en place en 2022 et 2023 une newsletter et des guides « Éco-gestes » dans le but de sensibiliser les agents à adopter des gestes éco-responsables. On y retrouve des thèmes liés à l'éclairage, le chauffage, la climatisation, les ordinateurs, les impressions papier, l'environnement et le bilan carbone.

Santé environnementale

La qualité de nos environnements intérieurs est un facteur prépondérant de la santé et de la qualité de vie de la population. Ainsi, depuis deux ans, dans le cadre de sa politique relative à la santé environnementale, la Ville de Soyaux forme ses agents et ses prestataires. Cela concerne tant le choix du mobilier, des fournitures pour la petite enfance, des matériaux de remise en état des locaux, que le volet alimentaire dans la restauration scolaire afin de limiter les conservateurs et les colorants ou bien le nettoyage des locaux.



Concernant cette dernière pratique, désormais, la Commune met en place un nettoyage "sain" (nettoyage vapeur, produits naturels, produits labellisés ou bio...) qui limite l'usage de produits « polluants » ou dangereux pour la santé.

La Ville de Soyaux sera ainsi labellisée « Nettoyage Sain » par l'association Habitat Santé ENvironnement (HSEN) durant le 1^{er} trimestre. Labellisation qui viendra compléter d'autres labels comme « Écolo crèche », « Écocert en Cuisine » ou bien « École E3D »

La signature d'une charte Santé Environnementale sera proposée au prochain conseil municipal.



Verdissement des cours d'écoles

Afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et le ruissellement des eaux de pluie, la Ville de Soyaux s'inscrit dans cette démarche avec un important travail de verdissement des cours d'écoles.

Un plan pluriannuel d'investissement a été mis en place pour les 10 écoles de la Commune (5 maternelles, 5 élémentaires) dont 7 sont situées dans le quartier du Champ de Manœuvre.

Les projets sont conçus en concertation avec les différents acteurs : les enfants et les équipes éducatives, techniques et d'entretien. En 2024, seront aménagées les cours de l'école Monnet.



Quartiers en transitions, une expérimentation territoriale

Face au changement climatique, les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires particulièrement exposés aux conséquences climatiques qui se conjuguent aux difficultés sociales.

Dans ce contexte, la Ville de Soyaux a répondu à un appel à projet des Pays et Quartiers de Nouvelle Aquitaine qui permet d'être appuyé en ingénierie de projet sur l'accompagnement des habitants du Champ de Manœuvre sur le volet transitions, au sens large : énergétique, écologique et sociétale. La sélection sera connue dans le courant du 1^{er} trimestre 2024.

Extension du Plan Vélo communal 2024

En lien avec le plan cyclable d'Agglomération, voté en 2023, la Commune développera cette année plusieurs liaisons cyclables :

- ▶ La liaison avec la Commune de Garat via une piste cyclable bi-directionnelle.
- ▶ La liaison centre-ville avec les zones commerciales depuis le rond-point du Pétureau déjà relié jusqu'aux zones commerciales, par le chemin de la Mothe grâce à la mise en place de chaussidous.
- ▶ La liaison du rond-point du bourg à la mairie, grâce à une bande cyclable puis la connexion à la rue Aristide Briand grâce à un chaussidou.



Des arceaux vélo seront mis en place en différents points de la ville pour permettre le stationnement. Une station de réparation verra le jour sur la place Lucien Petit et aux Brandes (opérations réalisées avec des subventions du Conseil Départemental et du GrandAngoulême).

▶ PLUS D'INFOS

Mairie - Pôle Aménagement Durable
05 45 97 83 02



Objectif DD

ONU n°3

Bonne santé et bien-être



Objectif DD

ONU n°7

Énergie propre et d'un coût abordable



Objectif DD

ONU n°9

Industrie, innovation et infrastructure



Objectif DD

ONU n°13

Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques

Jardins familiaux : encore des disponibilités !

L'Association des Jardins Ouvriers et Familiaux du GrandAngoulême qui a vu le jour en 1942 propose plus de 300 parcelles de 200 m², composant 6 "groupements", réparties sur les communes de Soyaux, Angoulême, L'Isle d'Espagnac et La Couronne. Quelques-unes sont encore disponibles et situées sur le Groupement de La Font Noire à Soyaux. N'hésitez pas à les contacter !

L'association tient à remercier la Ville de Soyaux, ses services administratifs, techniques et d'entretien pour leur élan de solidarité qui a permis à toutes les associations fréquentant Soëlys, de retrouver rapidement un toit, suite aux émeutes de juin 2023 et à la destruction d'une partie du bâtiment.

▶ PLUS D'INFOS

Association des Jardins Ouvriers et Familiaux du GrandAngoulême

06 31 92 73 30

Cotisation annuelle : 30 €.

Permanence le jeudi après-midi à Soëlys.





Vous avez un projet d'urbanisme ?

La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. La Commune doit s'assurer du respect de cet intérêt.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux. Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme définies dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal actuellement en vigueur.

La réalisation de travaux conformes au permis de construire ou à la déclaration préalable relève de la responsabilité du pétitionnaire.

L'exécution de travaux non conforme à l'autorisation ou l'édification d'un ouvrage sans autorisation d'urbanisme sont des infractions pénales pouvant conduire la Commune à se constituer partie civile pour demander la démolition des immeubles réalisés.

Rappel sur les différentes autorisations (tableau ci-dessous) en fonction de votre projet.

En cas de doute sur le régime applicable à votre projet, renseignez-vous auprès du service urbanisme.

Nature des travaux	Formalité
Construction à usage d'habitation ou surface de plancher supérieure à 20 m ²	Permis de construire
Création d'une surface de plancher entre 5 m ² et 20 m ²	Déclaration préalable
Piscines	Permis de construire ou déclaration préalable sauf si inférieure à 10 m ² et non couverte
Clôtures	Déclaration préalable
Terrasses si elles sont de plain-pied	Aucune sauf si dans périmètre protégé
Travaux de ravalement de façade	Déclaration préalable
Travaux ayant pour effet de modifier l'aspect extérieur	Déclaration préalable
Les changements de destination	Permis de construire ou déclaration préalable selon le cas

► PLUS D'INFOS

Mairie - Pôle Aménagement Durable
Service Urbanisme - Fabienne Ouvret
05 45 97 83 02
fabienne.ouvret@mairie-soyaux.fr



Objectif DD

ONU n°11

Villes et communautés durables

Rappel

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est en cours de révision. Il régira à terme l'ensemble des 38 communes de l'agglomération du Grand Angoulême dans le cadre de la démarche Cartéclima.



Nouveaux commerçants : ils dynamisent Soyaux

Le choix de Soyaux pour ces entrepreneurs passionnés n'est pas seulement motivé par les opportunités d'affaires, mais aussi par la connexion avec la communauté locale. Interview croisée entre les propriétaires de Dupuy & Dupuy, une agence immobilière et ceux de l'Escape Time, un espace de jeux.

Pourquoi avez-vous choisi Soyaux pour vous installer ?

Dupuy & Dupuy : « Nous avons choisi Soyaux car nous avons trouvé un espace à réhabiliter, permettant de créer l'intérieur qui nous ressemble. Notre emplacement sur l'avenue du Général De Gaulle offre une visibilité exceptionnelle à notre façade. Avant cette implantation, nous étions huissiers à Angoulême. Cela nous a permis de comprendre les enjeux complexes liés à la propriété immobilière. »

Escape Time : « Je cherchais un grand espace pour créer au moins 4 salles de jeux immersives. Soyaux s'est avéré être le lieu idéal. Notre emplacement dans la zone commerciale de La Jaufertie, à côté d'une salle de sport, offre une visibilité stratégique. Avant cette création, j'étais contractuel dans l'éducation nationale en tant que professeur d'éducation physique. Enseigner m'a donné une passion pour l'apprentissage interactif. C'est ce qui a inspiré la création d'Escape Time. »

Comment envisagez-vous de vous intégrer dans la communauté locale ?

Dupuy & Dupuy : « Notre intégration est déjà bien établie. Nous sommes fiers d'être partenaires du club de rugby SAXV Soyaux Angoulême. De plus, nous avons établi une relation particulière avec le Bar du marché. C'est devenu un peu notre cantine. Cela nous permet d'être au cœur de la vie quotidienne de Soyaux et de renforcer nos liens avec les habitants. »

Escape Time : « Nous avons conclu un partenariat avec la brasserie Buffalo Grill. Chaque client qui vient chez Escape Time bénéficie d'une réduction de 10 % pour se restaurer chez Buffalo Grill et réciproquement. »

Bienvenue à ces nouveaux commerçants !

Retrouvez la liste des commerces présents à Soyaux sur www.soyaux.fr/les-professionnels/



Jérôme Grimal, Adjoint au Maire au Développement durable, à l'Environnement, à l'Aménagement, aux Travaux, au Développement économique, aux Commerces et à l'Habitat

« En 2023, 20 nouveaux commerces ont ouvert à Soyaux. 2024 sera également marquée par de nouvelles installations qui témoignent d'une attractivité de notre Commune et d'une intensification du dynamisme commercial et économique local. »

Extension des locaux ARU et OMEGA

La Ville de Soyaux souhaite accompagner l'installation d'associations dans les cellules vides, place Jean-Jacques Rousseau et particulièrement celles du secteur social.

Deux devraient y prendre place :

- ▶ L'association OMEGA, gestionnaire d'une Maison France Services. En plus d'une meilleure accessibilité et lisibilité de leurs activités, ces mètres carrés supplémentaires permettront d'accueillir les usagers dans de meilleures conditions.
- ▶ L'Association Régie Urbaine, entreprise d'insertion. Elle œuvre à l'insertion et à la réinsertion par l'emploi pour un public varié. Ses activités : la prestation de services (propreté urbaine, nettoyage de locaux), travaux, création de produits, réparation de biens, ainsi que la production maraîchère. Son souhait est donc d'accueillir ses activités à proximité de ses clients afin d'offrir plus de confort à ses salariés et se faire connaître.

Les travaux dans les locaux devraient se dérouler au printemps 2024 pour une ouverture cet été.



Objectif DD

ONU n°8

Travail décent et croissance économique

Cité Éducative : bilan et perspectives

Arrivé au terme de sa première période de conventionnement, le dispositif Cité Éducative, qui se veut une démarche d'un meilleur travail collaboratif des acteurs agissant pour l'éducation et de bien-être des enfants et familles du Champ de Manœuvre, a fait l'objet d'un bilan.

Le 18 décembre dernier, le bilan de l'action conduite sur la période 2021-2023 par tous les membres de la communauté éducative (enseignants, services de la collectivité, services de l'État, associations sportives, culturelles, parents d'élèves, habitants...) a été présenté en Comité de Pilotage.

Les principaux intéressés, en tant que pilotes de la démarche, le Maire de Soyaux, la Préfète de la Charente, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale et la Directrice de la Caisse d'Allocations Familiales de la Charente, ont salué le sérieux des travaux initiés depuis le lancement de la démarche. Ils ont notamment souligné l'importance de mieux travailler ensemble autour des thématiques principales d'action de la Cité Éducative, telles que : le soutien à la parentalité, la construction d'un environnement serein et facilitateur pour la réussite éducative de toutes et tous ou encore de l'accès à la culture.

Renouvellement du label pour 2024/2026

En marge de ce Comité de Pilotage, ils ont également entériné la présence désormais à part entière de la Caisse d'Allocations Familiales au sein du pilotage de la démarche collaborative. Et, en conclusion, a été signé le courrier soutenant la demande de renouvellement du label pour la période 2024-2026.

Au programme de cette deuxième période de conventionnement par l'État :

- ▶ La continuité des travaux de soutien à la parentalité avec, en perspective, un ambitieux projet d'accompagnement des habitants durant les 1000 premiers jours de l'enfant ;

- ▶ Le renforcement des moyens dédiés à la réussite éducative de toutes et tous ;
- ▶ La poursuite de la démarche d'accès à la culture le plus large possible ;
- ▶ L'accompagnement d'expérimentations innovantes, telles que l'accueil des collégiens de 8h à 18h au collège Romain Rolland ou encore la proposition de multiplier, pour les 6-12 ans, les expériences et découvertes variées au travers d'un « Pass'Expériences ».

▶ PLUS D'INFOS
Mairie - Pôle Jeunesse et Associations
 Damien Jourdanas
 damien-jourdanas@mairie-soyaux.fr



Objectif DD
 ONU n°4
 Éducation de qualité



Inscriptions diverses

Rentrée scolaire 2024 / 2025

En zone prioritaire, les enfants âgés de 2 ans le jour de la rentrée peuvent être admis à l'école maternelle dans la limite des places disponibles. Les enfants nés en 2021 doivent être inscrits à l'école élémentaire.

- ▶ Inscriptions scolaires : du 4 mars au 26 avril sur l'Espace Famille ou sur rendez-vous.

Documents à fournir : justificatif de domicile de moins de 3 mois, livret de famille et carnet de santé.

- ▶ Inscriptions périscolaires (cantine et garderie) : du 10 juin au 12 juillet et du 22 au 31 août sur l'Espace Famille ou sur RDV au 05 45 97 87 27 / 05 45 97 83 71 / 05 45 97 39 74.

Documents à fournir : assurance scolaire / extra-scolaire et justificatifs de ressources. Sans ces derniers, votre enfant ne pourra pas bénéficier de ces services.

Stages sportifs et culturels pendant les vacances

Du 15 au 18 avril 2024 (8/11 ans) : multisports

Du 22 au 25 avril 2024 (6/11 ans) : musique

Du 8 au 26 juillet 2024 (8/12 ans) : multisports

Encadrés par des intervenants professionnels certifiés.

Tarifs déterminés en fonction du quotient familial.

Pré-inscriptions :

- ▶ sur l'Espace Famille dès le 25 mars (stage sport de Pâques), dès le 2 avril (stage musique de Pâques) et dès le 3 juin (stage d'été).

▶ PLUS D'INFOS

Mairie

Service Scolaire : 05 45 97 41 56

Service des Sports : 05 45 97 83 75 / 87 23

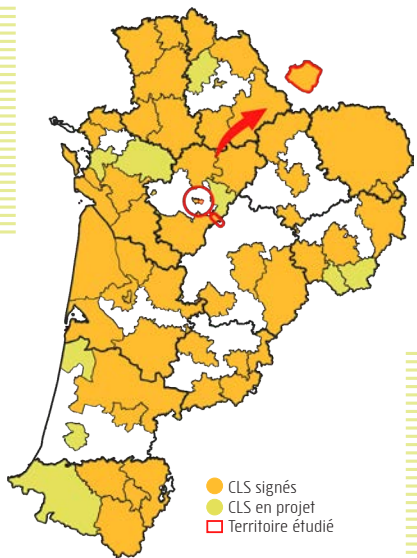
Service Vie culturelle : 05 45 97 87 24 / 25

Relance du Contrat Local de Santé

Qu'est-ce que le CLS ?

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Ville de Soyaux pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé. Sur la commune, le CLS court jusqu'en 2024. Un nouveau contrat devrait être signé en 2025.

Les contrats locaux de santé (CLS) en Nouvelle-Aquitaine au 01/05/2023



Source : ARS-NA



Objectif DD
ONU n°3
Bonne santé et bien-être

Le contrat local de santé s'appuie sur trois grandes priorités : promouvoir l'attractivité du territoire en renforçant la démographie médicale, mobiliser et fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour d'objectifs communs de santé et améliorer les parcours de santé et de vie des habitants de la commune.

Le contrat signé à Soyaux en 2019 et qui se poursuit jusqu'en 2024 porte sur quatre axes :

- ▶ Accès à la santé : prévention, promotion de la santé, accès aux droits et aux soins.
- ▶ Famille et santé : périnatalité, santé de la famille, parentalité, santé de la femme et l'enfant.
- ▶ Autonomie dépendance : maintien de l'autonomie, lutte contre l'isolement, mobilité.
- ▶ Environnement et santé : santé environnementale, mentale et lien social.

En 2025, un nouveau contrat, de troisième génération, sera signé. Il mettra en cohérence le projet régional de santé (porté par l'ARS) et les politiques de santé menées par la collectivité.



Agnès Garnaud-Lebon,
nouvelle coordinatrice du CLS

Une nouvelle coordinatrice

Pour piloter le contrat et assurer les liens entre les différentes instances impliquées, la Ville de Soyaux a choisi de recruter une nouvelle coordonnatrice rattachée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il s'agit d'Agnès Garnaud-Lebon. Pédiatre podologue libérale à Soyaux de 2016 à 2021, elle est formée à l'éducation thérapeutique, et s'est orientée vers le domaine de la santé publique, la prévention et la promotion de la santé. Habitante de Soyaux, elle connaît la commune et reste disponible pour les habitants et professionnels pour tout échange concernant la santé des soyaoldiens.

▶ PLUS D'INFOS
Mairie - CCAS
agnes.garnaud@mairie-soyaux.fr
05 45 97 41 52

Une aide financière pour les victimes de violences conjugales

Victime de violences conjugales, l'aide d'urgence est la première solution pour organiser votre départ. Ce soutien financier vous permet de faire face aux dépenses immédiates en attendant de trouver des solutions durables.

▶ Pour qui ?

Toute personne victime de violences conjugales : femme ou homme, en cours de séparation ou non, avec ou sans enfant à charge et quelles que soient ses ressources.

▶ Quand et comment est versée cette aide ?

Le versement est effectué en une fois dans les 3 à 5 jours à compter de la réception de la demande complète, sous forme d'une aide non-remboursable ou d'un prêt sans intérêt, selon la situation financière et sociale. Dans le cas d'un prêt : l'auteur des violences pourra être condamné à rembourser le prêt à votre place.

▶ Quel est son montant ?

Il peut varier de 240 € à plus de 1300 € selon vos ressources et le nombre d'enfants de moins de 21 ans à charge.

Contactez votre CAF ou votre MSA pour connaître la nature et le montant de votre aide.

▶ Comment en faire la demande ?

Après de votre CAF ou MSA, en ligne sur caf.fr ou msa.fr ou sur place. Munissez-vous d'un document de moins de 12 mois attestant de votre situation (ordonnance de protection, dépôt de plainte ou signalement adressé au procureur de la République).

Votre demande sera traitée en toute confidentialité.

▶ PLUS D'INFOS
www.caf.fr / www.msa.fr



Participation des habitants et projets communs

En 2024, plusieurs démarches participatives vont se poursuivre sous un nouveau format, toujours dans l'optique de mieux vous accompagner.

Relance de l'enquête cadre de vie

L'enquête cadre de vie est relancée, vous avez donc la possibilité d'y répondre en la déposant dans les accueils des bâtiments municipaux ou par courriel à : doleances@mairie-soyaux.fr. Elle est disponible en ligne. Des formulaires papier sont disponibles dans les accueils des différents sites de la mairie.

Retrouvez
le formulaire



Diagnostiques en marchant

La Ville vous permet d'interpeller directement les élus référents de votre quartier et les agents municipaux en déambulant dans les rues avec eux, sur les éventuels problèmes que vous rencontrez dans votre vie quotidienne. Les quartiers sont regroupés par secteurs, repérez le vôtre et notez ces rendez-vous dans votre agenda !



► **Mardi 19 mars de 17h30 à 19h**
Secteur 2
Angle rues du Poirier et d'Épagnac

► **Mercredi 20 mars de 17h30 à 19h**
Secteur 5
Parking du Stade Léo Lagrange

► **Judi 21 mars de 17h30 à 19h**
Secteur 6
Église Saint Joseph l'Artisan

► **Mardi 26 mars de 17h30 à 19h**
Secteur 9
Rue de la Vreloppe côté rue Aristide Briand

► **Mercredi 27 mars de 17h30 à 19h**
Secteur 10
Rue de la Vreloppe côté rue Aristide Briand

► **Mardi 2 avril de 18h à 19h30**
Secteur 1
Route de Bussac

► **Mercredi 3 avril de 18h à 19h30**
Secteur 3
Parking de la Jaufertie ou cimetière du Bourg côté square Mouillefarine

► **Mardi 9 avril de 18h à 19h30**
Secteur 4
Parking du Collège Pierre Mendès France

► **Judi 11 avril de 18h à 19h30**
Secteur 7
Parking du Stade Pierre Fournier

► **Mardi 30 avril de 18h à 19h30**
Secteur 8
Place des Thuyas

► **Mercredi 22 mai de 18h à 19h30**
Secteur 11
Place Jean-Jacques Rousseau

► **Mardi 28 mai de 18h à 19h30**
Secteur 12
Parc Salvador Allende

Rencontres citoyennes

Afin d'échanger sur les projets en cours et de donner suite aux diagnostics en marchant, le Maire vous propose 3 rencontres citoyennes de secteur :

- Secteur Sud* : jeudi 23 mai à 19h - Salle du Conseil de la Mairie
 - Secteur Nord* : mardi 11 juin à 19h - Salle du Conseil de la Mairie
 - Secteur Ouest* : mercredi 19 juin à 19h - Soëlys
- *cf secteurs précisés sur la carte ci-contre

Repas de quartier



Isabelle Bouriau, adjointe au Maire à la Proximité, aux Doléances, aux Quartiers et à l'État civil

« La Mairie souhaite relancer des rencontres conviviales de proximité, à travers l'organisation de repas de quartier. Si vous souhaitez organiser un événement de ce type, n'hésitez pas à me contacter (isabelle.bouriau@elu-soyaux.fr) ou à vous rapprocher du référent-élu de votre quartier (cf carte ci-contre). La mairie verra ainsi comment venir en appui à son organisation en termes de lieux et de matériel. »

Marie-Claire NEAUD
marie-claire.neaud@elu-soyaux.fr

Frédéric MILLAC
frederic.millac@elu-soyaux.fr

Erika BONNEAU
erika.bonneau@elu-soyaux.fr

Pascal BUCHEMEYER
pascal.buchemeyer@elu-soyaux.fr

Lysiane ROUYER
lysiane.rouyer@elu-soyaux.fr

Marie-Laure DUMONT
marie-laure.dumont@elu-soyaux.fr

➤ PLUS D'INFOS
Mairie - Service Proximité et Doléances
Tama Santos
06 17 49 48 14
doleances@mairie-soyaux.fr

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Objectif DD
ONU n°11
Villes et communautés durables

Trois élus rejoignent la majorité

Depuis le début de ce mandat, les crises successives ont favorisé l'émergence d'un dialogue constructif entre la majorité municipale et les trois élus représentant le groupe DécIDes. Un travail en commun s'est progressivement installé, dans une logique de coopération, au service de projets communaux (création d'un livret handicap, recrutement d'une infirmière ASALEE, initiation d'un travail contre les perturbateurs endocriniens...).

Les trois conseillers municipaux du groupe DécIDes rejoignent la majorité et se voient attribuer une délégation, comme suit :



Cédric Jégou

Conseiller municipal en charge de l'emploi/insertion auprès de Fadilla Dahmani - Adjointe au Maire en charge de la solidarité.



Louis-Adrien Delarue

Conseiller municipal en charge des mobilités douces auprès de Jérôme Grimal - Adjoint au Maire en charge du développement durable, de l'environnement, des travaux, du développement économique et du commerce & habitat.



Claudine Dumargue

Conseillère municipale chargée du handicap auprès de Jérôme Grimal - Adjoint au Maire en charge du développement durable, de l'environnement, des travaux, du développement économique et du commerce & habitat.

MARS

6 mars
à 14h - 12 €

Thé dansant

Orchestre Pierre-François
Duqueyroi / Comité des Fêtes
Espace Henri Matisse
06 37 31 02 78 / 06 22 85 85 99

8 mars
à 21h - 12 € / 9 €* / gratuit moins
de 12 ans - Tout public

Spectacle musical et souriant

« Souvenirs de saltimbanques »
Mike et Riké de Sinsémilia



Espace Henri Matisse

Ces deux-là ont écumé les scènes et festivals de France pendant 30 ans, connu l'énorme succès du tube "Tout le bonheur du monde" et vécu 1000 aventures avec Sinsémilia. Dans ce spectacle musical inclassable et atypique, ils vous invitent à vous plonger avec eux dans les souvenirs souvent drôles et parfois émouvants de leur folle aventure.

Fans de Sinsémilia ou pas, le voyage peut commencer et il va vous surprendre !

16 mars
à 14h30 à 17h30

Soëlys ça me dit !

Soëlys

Animations associatives gratuites
pour les familles.

À 15h documentaire « Les îles de Napoléon »
de Marie-France Brière

17 mars
à 16h - Gratuit - Tout public

Goûter pestaculaire

« Cir'q'n Roll » et « Nino et Pipo,
les revoilà »

ACSEF

Espace Henri Matisse
06 23 79 07 52

24 mars
à 16h et à 17h15 - 4 €* - à partir
de 6 mois

Spectacle de magie

« Habille-toi Zoé ! »

Cie Fabulouse

Auditorium - Soëlys



Ce matin, maman est très pressée... Elle doit partir au travail ! « Vite Zoé ! Habille-toi ! » En entrant dans le placard, Zoé n'en croit pas ses yeux. Des chaussettes qui n'en font qu'à leurs pieds, des trous magiques dans les tricots, des robes aux couleurs capricieuses, des pantalons ensorcelés et des chaussures qui restent introuvables ! Zoé réussira-t-elle à s'habiller toute seule ?

Un spectacle visuel et dynamique... Une comédie magique sur l'apprentissage de l'autonomie de l'enfant

Exposition à visiter et goûter offert aux enfants
à la Bibliothèque pour Tous avant ou après
le spectacle.

AVRIL

26 mars au 4 avril
Exposition
Festival Petites Oreilles
en Goguette



« La mer au bout des doigts »

Association pour l'école ouverte

Pôle Enfance - Rue du Parc

05 45 97 39 75

Ouverte au public les 1^{er} et 4 avril
de 16h à 18h

Exposition interactive, petit musée d'expérimentation
sensorielle associant le tactile avec les autres sens,
en lien avec l'ouvrage de l'auteure Pénélope.

4 avril
à 18h

Conférence

« Sport et handicap »

Association Ensemble Déplaçons
Les Montagnes
Salle du Conseil Municipal

7 avril
à 15h - Gratuit (participation au chapeau)

Spectacle musical

« Le roi lion »

Cie Les Joyeux Farfadets

Espace Henri Matisse

Une comédie musicale mêlant théâtre et danse
faisant évoluer sur scène 12 comédiens et
danseurs accompagnés par Sylvie Buisson sur
des textes en grande partie improvisés et sur
des chorégraphies imaginées par Catherine
Goursaud. La troupe de théâtre « Les joyeux
farfadets » est composée d'adultes en situation
de handicap de la résidence « Les Sources »
ADAPEI 16.

Un spectacle riche en émotions et en prouesses
individuelles qui ravira petits et grands !



11 avril
à 14h

Loto de Printemps

Club de l'Amitié

Espace Henri Matisse

06 38 41 11 45

13 avril
à 14h30 à 17h30
Soëlys ça me dit !

Soëlys

Animations associatives gratuites
pour les familles.

27 avril à 20h30
28 avril à 15h
5 € / gratuit pour les moins de 12 ans

Gala annuel

Stars Roller Club

Gymnase Jean-Albert Grégoire

06 72 21 98 74

Les élèves du Stars Roller Club retracent
les séries télé les plus populaires d'hier et
d'aujourd'hui.

MAI

4 mai
de 17h à 19h - Gratuit, sur inscription
Balade contée musicale
« Au pied de l'arbre... et des lavoirs »
Agnès et Joseph Doherty / Pascale
Lacourarie, guide conférencière
Départ site de la Cueillette Fabulette
43 route de St Marc

Un spectacle itinérant, des portraits qui mêlent
histoires rythmées et musicales, chansons et
informations sur les essences d'arbres
rencontrées et sur les lavoirs.



6 au 10 mai
Exposition
Festival Petites Oreilles
en Goguette
« Les mondes de Pop le dinosaure »
Association pour l'école ouverte
Pôle Enfance - Rue du Parc
05 45 97 39 75



Ouverte au public les 6, 7 et 10 mai
à 10h, sur inscription
Un temps de lecture et de découverte pour les
enfants de 0 à 6 ans, à la rencontre de Pop qui
cache, dans son ventre, plusieurs petits mondes
à explorer au fil des histoires.

Du **13 au 24 mai**
Festival Zep'dit 2024
« Un R'de liberté..... »
Auditorium - Soëlys
et espace Henri Matisse
Festival d'expression scolaire et périscolaire

25 mai
de 14h30 à 17h30
Soëlys ça me dit !
Soëlys
Animations associatives gratuites
pour les familles.

27 mai
à 14h - 15 € (goûter offert)
Comédie musicale
« Parlez-moi d'amour »
Martine Quintard / Club de l'Amitié
Espace Henri Matisse
06 38 41 11 45 / 06 82 07 23 50

31 mai, 1^{er} et 2 juin
6 € le premier spectacle,
4 € les suivants
Festival Festhélia
Pré-En-Bulles
Espace Henri Matisse
06 86 01 93 75
Festival national de théâtre amateur, sélection
territoriale Poitou-Charentes. 5 spectacles en
concours, 1 spectacle hors-concours. Du théâtre
amateur de qualité, des spectacles variés, de la
convivialité, des rencontres...
Bar et restauration sur place.

JUIN

1^{er} juin
à partir de 14h - Gratuit - Tout public
Sport et Assos' en Fête
Stade Léo Lagrange
05 45 97 87 20 / 83 75
Venez découvrir le tissu associatif qui fait
la richesse de la Ville : sport, loisirs, culture...
animations diverses pour petits et grands.

8 juin
de 7h à 19h
Bric à Brac des Rochers
Amicale du Bourg
Parking du collège Pierre Mendès
France / du stade des Rochers
06 64 42 85 66
2 € le mètre linéaire - Restauration sur place

Exposition itinérante
« Histoire, Sport et Citoyenneté
1896/2024 »
avec le soutien de la CASDEN
Banque Populaire
1^{er} trim. 2024 : CSCS FLEP et écoles
13 avril et vacances de Pâques : Soëlys
1^{er} juin : stade Léo Lagrange
lors de Sport et Assos'en Fête
Juin à août : Soëlys

30 destins exceptionnels à découvrir afin de
renforcer et de développer, notamment auprès
des jeunes, 30 valeurs citoyennes incarnées
par les championnes et champions des Jeux
Olympiques et Paralympiques de 1896 à nos
jours. www.casdenhistoiresport.fr



► PLUS D'INFOS
**Mairie - Vie culturelle et Vie
associative - Soëlys**
Place Jean-Jacques Rousseau
Du lundi au vendredi, 9h / 17h
05 45 97 87 25 / 20
soelys@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr (Nos agendas)

Paroles de nouveaux sojaldiciens

Barbara, Françoise, Alain et Marie-Thérèse, Murielle, Claude et Yvette, Bertrand et Josy se sont récemment installés à Soyaux. Ils étaient présents à la cérémonie des vœux du Maire qui s'est déroulée à l'espace Henri Matisse le 13 janvier dernier.

À la question « pourquoi vous êtes-vous installés à Soyaux ? », voici leurs réponses :

« Ce que j'apprécie à Soyaux, c'est **la richesse des offres** que propose la Ville **qui permet à chacun d'une même famille de pouvoir s'épanouir** : **des écoles de qualité, des commerces locaux** accueillants et une **vie associative dynamique**. Autant d'atouts qui créent un environnement propice au bien-être de tous. »

« **Le réseau de transport** bien développé est un vrai plus qui facilite les déplacements dans l'agglomération. C'est très simple d'aller à Angoulême pour jouir des atouts de la ville tout en profitant de la **quiétude de Soyaux**. »

« Étant passionnée **de randonnée et de nature**, je trouve à Soyaux, avec la **proximité de la forêt**, les **nombreux sentiers de randonnée** et l'**aire de loisirs des Brandes** propice aux moments de détente en famille, toutes les conditions pour vivre de vraies bouffées d'air en pleine nature. »



« **Le tissu associatif** très développé est une vraie chance. Outre le fait de proposer des activités qui contribuent à l'épanouissement du plus grand nombre, c'est autant d'opportunités de créer des rencontres entre habitants qui renforcent les **liens sociaux**. »

« La présence d'une **clinique bien équipée** et d'une **maison de santé avec des services médicaux** accessibles sont pour moi des vrais atouts qui contribuent à renforcer l'attrait de Soyaux. Cette offre garantit une tranquillité d'esprit qui permet, par rapport à d'éventuels problèmes de santé en vieillissant, d'envisager l'avenir plus sereinement. »

« J'ai tout de suite été séduit par la commune. Elle est une combinaison parfaite entre des **commodités très bien développées** pour la vie de tous les jours, des transports et un **cadre naturel**. »

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants !



Conseil de développement de GrandAngoulême : votre regard sur le territoire de demain

L'alimentation, la mobilité, la réduction des déchets, les usages de l'eau, le changement climatique et le climat sont des sujets qui vous interpellent ?

Le Conseil de développement de GrandAngoulême a pour mission de s'emparer de tous ces sujets pour exprimer des avis sur les politiques locales et les grands enjeux sociétaux qui façonnent notre vie de tous les jours.

Ce conseil est là pour écouter, rencontrer les habitants et les acteurs du territoire, et faire remonter la parole citoyenne avec objectivité et authenticité, aux élus de la Communauté d'Agglomération.

Chaque citoyen peut devenir membre et contribuer aux avis remis. Il suffit pour cela de participer à un groupe de travail qui se réunit environ 1 fois par mois en fonction des thématiques en visio et/ou en présentiel au siège de GrandAngoulême ou dans l'une des communes du territoire.

► PLUS D'INFOS

Conseil de développement de GrandAngoulême

25, Bd Besson Bey - Angoulême
06 27 13 37 00 / 06 22 97 66 99

conseildededeveloppement@grandangouleme.fr

www.codevgrandangouleme.fr

Facebook : Codevgrandangouleme16

LinkedIn : company/codev-grandangouleme



OPPOSITION

Il serait simple de parler du rapprochement de l'ancienne liste d'opposition Décides avec la majorité actuelle. On nous explique que toute la liste Décides est d'accord avec ce choix. Il n'est pas compliqué de trouver des contre exemples. Mais la vraie question est : qu'en pensent les sojaldiciens qui ont voté, il y a 4 ans, pour Décides et qui se retrouvent représentés par François Nebout !

Mais Unis pour Soyaux, plutôt que d'entrer dans ces petits arrangements entre amis, souhaitent revenir sur la gestion, et plutôt la non-gestion, des enseignes commerciales qui s'installent sur notre territoire. Aucun choix, chaque commerce s'installe comme il veut et, très souvent, c'est le promoteur qui fait la loi !! Le « on ne peut rien faire » est vrai et faux. Souvent vrai juridiquement, mais faux dans la volonté. Le Maire doit tenir sa ville et indiquer très clairement au promoteur son désaccord et son refus absolu. Il doit être la première barrière pour protéger nos commerçants. Les prévenir avant l'article de presse est aussi une forme de soutien comme mener une campagne de communication pour nos commerçants. Être contre, cela s'affirme ! On doit aussi regarder de près les documents d'urbanisme. Bien sûr il est sain que de nouveaux commerces et services s'installent sur notre territoire mais ils doivent être choisis et non subis. Et surtout on ne s'en félicite pas quand ils mettent nos commerces en danger !!

Pour « Unis pour Soyaux » Sabrina Buron, Sandra Bisbau, Christine Dalla Valle et Frédéric Cros

Dans notre dernière tribune, nous posions une question de fond, LA question : devons nous aller plus loin dans notre collaboration avec la majorité pour construire l'avenir de notre ville ?

Nous y avons répondu sans détour, en conscience et responsabilité.

Comme annoncé dans la presse et sur nos réseaux sociaux, après une longue période de réflexion, de questionnements, d'échanges avec nos soutiens historiques et de rencontres avec la majorité, nous avons acté l'évidence que pour agir d'avantage dans l'intérêt de Soyaux, nous devons réciproquement mettre de côté nos différences et au niveau communal, travailler ensemble.

Cette évolution majeure, qui respecte notre identité, ne peut être que fructueuse grâce à l'accueil et l'ouverture du Maire depuis le début de cette aventure, qui a su reconnaître la qualité de nos avis et de notre travail.

N'en déplaise aux autres oppositions que nous invitons une nouvelle fois à nous rejoindre dans les groupes thématiques qui font concrètement avancer notre commune. Elles y seront les bienvenues. Auront-elles la volonté de se mettre au travail pour l'intérêt général ? Cela leur appartient.

Il reste 2 ans de mandat, il nous faut utiliser ce temps précieux pour faire plus et mieux. Comptez sur nous !

Pour « DéCiDeS » Claudine Dumargue, Louis-Adrien Delarue, et Cédric Jégou

Budget 2024.

Nous avons eu connaissance d'une subvention supplémentaire de l'État, d'environ 800 000 euros, pour les aménagements « transition écologique » dans les écoles. Nous avons proposé d'utiliser ce levier financier pour rattraper le retard d'investissements nécessaires à cette transition tout en maintenant un emprunt raisonnable, à la hauteur des enjeux. La majorité et ses soutiens préfèrent voir le court terme, sans passer par l'emprunt, alors que notre capacité de remboursement et notre taux d'épargne sont au plus haut et que notre budget de fonctionnement demande à être stabilisé et protégé des aléas.

Suppression de l'Allocation de Solidarité Spécifique.

Elle va paupériser notamment les personnes privées d'emploi et repousser leur départ à la retraite puisque le RSA vers lequel elles basculeraient ne permet pas de cotiser tout en travaillant 15h/hebdo. C'est la double peine : rester actif à la fois plus pauvre et plus longtemps. Département (RSA), commune et CCA5 sont impactés, avec déjà une aggravation permanente de la pauvreté/précarité. L'État réalise des économies sur le dos des précaires et des collectivités. Nous demandons une évaluation sociale et budgétaire à Soyaux et nous refusons le discours « rassurant » voire complice : « pas de problème on financera » !

**Pour soyauxparetpourvous@gmail.com
William Jacquillard**

Organiser une manifestation dans la commune

Vous êtes un particulier, une association ? Vous souhaitez organiser une manifestation ? Louer une salle, du matériel, occuper un espace public, communiquer sur votre événement ? **Téléchargez la fiche de renseignements préalables à l'organisation d'une manifestation ou la demande d'utilisation d'équipement** (salle, gymnase, espace public) sur www.soyaux.fr.
Veillez à adresser votre demande 1, 2, voire 6 mois avant la date de la manifestation, selon son envergure.

Recensement citoyen à 16 ans

Cette démarche citoyenne obligatoire permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2008 et non recensés doivent régulariser leur situation le 30 avril 2024 au plus tard, auprès de la Mairie de leur domicile. Se munir d'une pièce d'identité nationale, d'un justificatif de domicile et du livret de famille des parents. Infos et liens utiles sur le recensement, le service national universel, les opportunités professionnelles au sein du ministère des Armées, les réserves... :

<https://www.charente.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Defense/Delegation-militaire-departementale>

Conseils Municipaux

Téléchargez les **comptes-rendus** et les **procès-verbaux** des Conseils Municipaux sur www.soyaux.fr (Ma Mairie).

Prochains Conseils Municipaux : lundi 11 mars et mardi 21 mai 2024 à 18h, salle du Conseil Municipal.

Accueil des nouveaux arrivants

Futur(s) ou nouveau(x) sojaldicien(s), sojaldicienne(s), venez retirer votre pochette de bienvenue à la Mairie, elle favorisera votre connaissance de la commune. Demandez à figurer sur la liste des nouveaux arrivants pour recevoir une invitation à un temps annuel dédié, en contactant la Mairie au **05 45 97 83 50**.

Vous êtes locataire ? Vous avez un litige avec votre bailleur ou un problème de voisinage ? Défendez vos droits !

Association de locataires Droit Au Logement Charente(s) / DAL 16

Permanences gratuites du lundi au vendredi de 10h à 17h, sur rendez-vous
24 boulevard Léon Blum - Apt 1 - Soyaux - 05 16 75 92 49

Confédération Nationale du Logement / CNL 16

Permanences gratuites le mardi de 9h à 12h et le jeudi de 10h à 16h
3 rue Louis Juvet - Apt 21 - Soyaux
05 17 20 49 51 / cnlcharente@gmail.com

Maison de Justice et Du droit Annexe

Point d'accès au droit répondant aux besoins des usagers en matière d'information et d'orientation dans toute démarche juridique.

Permanences gratuites du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le mercredi de 14h à 17h, rendez-vous conseillé.

► **Conciliateur de justice** de 10h à 12h, sur rendez-vous au 09 63 58 71 61
Mardis 12 et 26 mars, 9 et 23 avril, 14 et 28 mai et 11 juin 2024

► **Avocat** de 16h à 19h, sans rendez-vous
Mercredis 13 mars, 10 avril, 15 mai et 12 juin 2024

► **France victimes 16** (aide aux victimes), **CIDFF16** (droit des femmes et de la famille).

► PLUS D'INFOS

Maison de Justice et du Droit Annexe - Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30
20 boulevard Léon Blum - 09 63 58 71 61 - mjdasoyaux@orange.fr

La CLEF

Apprentissage ou perfectionnement de la langue française, de l'écriture et du calcul pour adultes.

Cours particuliers sur inscription.

Vous aimez échanger, vous maîtrisez le français et avez envie de le transmettre ? Prenez contact avec l'association et devenez bénévole !

Permanence le 1^{er} vendredi de chaque mois (sauf en juillet et en août) de 15h30 à 16h30.

► PLUS D'INFOS

La CLEF (Calcul Lecture Écriture Formation)

Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau - 07 49 17 07 40 - laclef16soyaux@gmail.com

Bibliothèque pour Tous

► **Horaires d'ouverture**

Mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18 h
Jeudi de 14 h à 18 h

► **Tarifs de l'adhésion au choix**

Adhésion annuelle individuelle : 14 € / annuelle familiale : 16 € / trimestrielle : 5 €

► **Secteur adultes**

- **cafés lectures** : Les peintres de la Renaissance le 5 mars, présentation de la sélection du Prix Culture et Bibliothèque Pour Tous le 9 avril et Littératures Métisses le 14 mai.
- 9 avril et 4 juin à 17h30 : **des livres et nous**, partage des coups de cœur des lecteurs et des bénévoles

► **Secteur jeunesse**

- **ateliers du mercredi, de 14h à 16h pour les 6/12 ans** : poésies de Desnos les 6 et 13 mars et la fête du printemps les 20 et 27 mars

- **atelier pour les scolaires** avec Julie Gore dans le cadre du Festival Graines de mômes
- **exposition des travaux** des enfants du mercredi autour du spectacle « Habille-toi Zoé » (plus d'infos page 12 agenda) et goûter offert par la Bibliothèque

► **Lecture et bien-être**

Vous êtes âgé(e), malade, en situation de handicap et sans possibilité de vous déplacer ? **Nous vous portons, à domicile, un choix de livres**, à votre demande. Des audio-livres sont également à votre disposition.

► **Sésame**

Accès gratuit à la Bibliothèque numérique de Charente pour les adhérents (journaux, livres, films, musique à télécharger). Rendez-vous sur sesame.lacharente.fr

► PLUS D'INFOS

Bibliothèque pour Tous

Soëlys - Place Jean-Jacques Rousseau
05 45 69 75 87
bibpourtous_soyaux.16@orange.fr

Cyberbase

Un espace public numérique ouvert à tous pour découvrir l'informatique et Internet.

- Ateliers collectifs et accompagnements individuels pour les débutants et les plus aguerris sous forme de cycles : ordinateur, tablette/smartphone, administration en ligne
- Aide possible sur la zone de libre consultation
- Stages tout au long de l'année et conseils

► PLUS D'INFOS

Cyberbase - Cédric Hauthier - Soëlys

Place Jean-Jacques Rousseau
06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com

CSCS FLEP - 9 boulevard Léon Blum - 05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr - www.cscsflep.com

Seniors en vacances 2024

Dans le cadre de sa politique d'action sociale, le CCAS a conventionné avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances afin de permettre l'accès aux vacances aux seniors en situation de fragilité économique ou sociale et ainsi d'allier plaisir et lutte contre l'isolement.

Un séjour tout compris (repas, hébergement, visites) leur est proposé à un tarif préférentiel : 461€* par personne (ou 241€* par personne avec 202€ d'aide ANCV sous condition d'âge et de ressources).

Vous êtes âgés de 60 ans et plus ou de 55 ans et plus et bénéficiez de l'allocation adulte handicapé ? Renseignez-vous !

Les 20 participants partiront pour 8 jours/7 nuits, du 14 au 21 septembre 2024, à destination

du Village Vacances « Le Cézallier*** » à Ardes-sur-Couze (Puy-de-Dôme).

Au programme : Averg'n'art visites Ardes-sur-Couze, le Puy en Velay, parc animalier d'Auvergne, balade découverte de la faune et la flore auvergnate, étude du dessin et de l'aquarelle ...

Date début d'inscription : 4 mars 2024

Date limite d'inscription : 24 mai 2024

*hors taxe de séjour et assurance annulation

➤ PLUS D'INFOS

Mairie - Centre Communal d'Action Sociale

14 boulevard Léon Blum - 05 45 97 41 52
ccas@mairie-soyaux.fr

Déchets ménagers

➤ **Jours et horaires de sortie de vos sacs/bacs**

- Avenue du Général de Gaulle : sortez votre bac/sac noir le lundi soir et votre bac/sac jaune le jeudi soir, avant 20h (collectes réalisées le soir même à partir de 20h).

- Autres rues : sortez votre bac/sac noir le mardi soir (collecte réalisée le mercredi matin à partir de 5h) et votre bac/sac jaune le lundi soir, avant 20h (collecte réalisée le soir même à partir de 20h).

➤ **Jours fériés, attention !**

Lorsqu'un jour férié tombe entre le lundi et le vendredi, la collecte des bacs/sacs noirs du matin est décalée d'un jour. Retour à la normale à partir du dimanche. Celle des bacs/sacs jaunes est décalée à la semaine suivante, même jour.

Lundi 1^{er} avril

- **avenue du Général de Gaulle** : aucune incidence pour les 2 collectes.

- **autres rues** : la collecte des sacs et bacs noirs du mercredi 3 avril est décalée au jeudi 4 avril au matin. Celle des sacs et bacs jaunes est reportée au lundi 7 avril au soir.

Mercredis 1^{er} et 8 mai et jeudi 9 mai 2024

- **avenue du Général de Gaulle** : aucune incidence pour la collecte des sacs et bacs noirs mais celle des sacs et bacs jaunes du jeudi 9 mai est reportée au jeudi 16 mai au soir.

- **autres rues** : la collecte des sacs et bacs noirs du mercredi 1^{er} mai est décalée au jeudi 2 mai au matin et celle du 8 mai au 9 mai. Aucune incidence pour la collecte des sacs et bacs jaunes.

Lundi 20 mai 2024

- **avenue du Général de Gaulle** : aucune incidence pour les 2 collectes.

- **autres rues** : la collecte des sacs et bacs noirs du mercredi 22 mai est décalée au jeudi 23 mai au matin. Celle des sacs et bacs jaunes est reportée au lundi 27 mai au soir.

Retrouvez le calendrier de collecte sur www.pluspropremaville.fr/ / Quand sortir ma poubelle ? Le décalage de chaque collecte y est indiqué.

À noter

Distribution des équipements de collecte des bio déchets

Elle sera assurée par le service Déchets Ménagers de GrandAngoulême qui fournira des explications sur le dispositif :

- du lundi 11 au jeudi 14 mars - Espace Matisse - de 14h30 à 20h

- du mardi 2 au vendredi 5 avril - Soëllys - de 14h30 à 20h

- du lundi 8 au 12 vendredi avril - Soëllys - de 14h30 à 20h

Se munir impérativement d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

À noter

Plus d'infos sur le tri des déchets alimentaires (distributions de matériel, implantations des bornes, FAQ, ...) sur www.pluspropremaville.fr

Collecte de sang

Organisée par l'ADSB Soyaux et l'Établissement Français du Sang - mardi 28 mai 2024

De 16h30 à 19h30

Espace Henri Matisse

Prendre rendez-vous sur :

<https://dondesang.efs.sante.fr>

Se munir de sa carte d'identité.

➤ PLUS D'INFOS

Amicale des Donneurs de Sang volontaires et Bénévoles de Soyaux
06 13 70 08 16

Centre Municipal de Santé

Prise de rendez-vous entre 8h30 et 19h du lundi au vendredi et entre 8h30 et 12h le samedi : 05 45 94 92 45

centredesante@mairie-soyaux.fr

1 rue Romain Rolland

Bus : ligne B - arrêt Champ de Manœuvre

Services administratifs municipaux

➤ Les services **Enfance, Éducation, Jeunesse, Vie associative, Vie culturelle et Sports** (situés à Soëllys, place Jean-Jacques Rousseau) sont ouverts de 9h à 12h30 et de 13h à 17h, du lundi au vendredi.

➤ L'accueil de la **Petite Enfance** (renseignements, réservations occasionnelles, inscriptions) et les **inscriptions scolaires/périscolaires** se font à Soëllys.

Fermeture de Soëllys au public du 22 décembre 2023 au soir au lundi 8 janvier 2024 au matin. Les services administratifs restent joignables par téléphone.

➤ Les services **Ressources Humaines, Finances** et le **Centre Communal d'Action Sociale** sont situés au Pôle Administratif Municipal (14 boulevard Léon Blum) et ouverts les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h30.

➤ Les services du **Pôle Aménagement et Développement** (situés 12 route du Peux) sont ouverts de 8h45 à 12h30 et de 13h15 à 17h, du lundi au vendredi (les services sont fermés le jeudi après-midi).

➤ PLUS D'INFOS ET AUTRES SERVICES
Mairie - 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr

Déchetterie

15 chemin du Bressour - ZE de la Croix Blanche - 05 45 94 34 59

• Ouverte toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h
• Fermée les dimanches et jours fériés



➤ PLUS D'INFOS

Service Déchets Ménagers de GrandAngoulême

0800 77 99 20

www.pluspropremaville.fr/ / www.facebook.com/pluspropremaville16

Débordé, par vos réseaux sociaux ?



On s'occupe de tout !

Un Community manager dédié

- ✓ s'occupe de vos réseaux
- ✓ gère votre visibilité sur internet
- ✓ répond aux commentaires et aux messages
- ✓ établit un bilan mensuel

à partir de
200€ par mois

Ils nous font confiance

Intermarché St Héand / Pizzeria La Petite Roquette
Bricorama Pantin / Super U Pouxoux
Restaurant La Factory / Fabiola Voyance
Doumerc Pneus / Camel Idée / Meubles Pellay
Leclerc Guilers / Casino Lacaune

05 49 03 53 53 - contact@superfull.fr
Demander Olivier

superfull.fr

**SUPER
FULL**

INSÉREZ VOTRE PUBLICITÉ ICI

Développez votre notoriété auprès des habitants
et des entreprises de Soyaux

4 numéros par an

5 500 exemplaires
toutes boîtes aux lettres

Pour publier votre annonce dans le Soyaux Mag',
contactez la régie publicitaire :
contact@agencemba.fr / 05 49 03 53 53



CAMPING CARS - FOURGONS - CARAVANES
hunyvers®

Découvrez les caravanes et camping-cars



Formations gratuites de 10h à 11h

Gestion de son véhicule

Sortie de l'hivernage - **2 mars**
Sécuriser son véhicule de loisirs - **6 avril**
Rafraîchir son véhicule de loisirs - **4 mai**
Audiovisuel - **1 juin**



Inscription
formations



Véhicules en
promotion

Choisir un véhicule

Les réglementations pour véhiculer
une caravane - **20 avril**
La réglementation pour conduire
un camping-car à l'étranger ou dans
les zones de pollution - **20 avril**
Choisir son premier véhicule de loisirs - **15 juin**